

période de contrôle des prix, et alors que la demande pour la majorité des produits alimentaires excédait l'offre, de nombreux détaillants facturaient chaque chose au prix maximum autorisé, même lorsque le coût d'achat du produit aurait pu justifier un prix de vente inférieur. Les consommateurs s'habituaient à accepter le prix maximum comme juste prix et achetaient sans discuter. La concurrence entre les détaillants a pratiquement cessé d'exister. Avec ces habitudes, qui prévalurent pendant plus de 4 ans, il ne faut pas espérer qu'un retour à la commercialisation normale suive immédiatement la cessation du contrôle des prix.

On estime en Australie, que pour remédier à cet état de chose, des prises de contact seraient nécessaires entre les organisations de l'agrumiculture et les organisations de détaillants, pour discuter des incidences des marges bénéficiaires et créer des accords pour organiser la vente au détail des produits de l'agrumiculture.

Il ne faut pas considérer ce problème comme essentiellement australien, il est le même pour tous les pays producteurs d'agrumes, c'est pourquoi seule une coordination absolue de tous les agrumiculteurs, permettra de trouver une solution ménageant l'intérêt général.

L'IMPORTANCE DES ANANAS DANS L'INDUSTRIE FRUITIÈRE AU QUEENSLAND

	Pommes	Autres fruits frais	Ananas en conserves	Autres conserves	Fruits secs	Jus de fruits	Pulpes de fruits et légumes
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	litres	tonnes
1932-33	250,569	45,369	968,776	0,226	0,086	—	0,522
1933-34	669,589	907,180	1.153,419	0,135	—	12.029	2,109
1934-35	91,388	635,026	719,556	0,021	—	22	—
1935-36	473,003	—	460,666	4,508	2,980	—	—
1936-37	361,057	—	339,928	19.797	1,194	—	0,906
1937-38	380,607	—	525,723	7.410	0,583	57.727	18,573
1938-39	386,458	—	1.131,940	15,467	1,585	1.113	—
1939-40	488,425	—	1.508,790	8,788	—	16.631	—

Avant guerre les exportations maritimes du Queensland ont toujours été constituées par des conserves, à part de petites quantités de pommes vers l'Angleterre, de raisin vers les autres états et d'ananas frais vers la Nouvelle-Zélande.

A l'exception de la région de Stanthope, les meilleures conditions pour la culture fruitière se trouvent principalement réalisées le long de la côte. Etant donné le climat, les fruits cultivés sont ceux

poussant naturellement dans les régions tropicales et subtropicales, mais en raison des difficultés de transport, c'est surtout sous forme de conserves qu'ils sont exportés.

Parmi les divers états de l'Australie, le Queensland jouissait avant guerre d'un monopole virtuel dans le domaine de l'ananas, et les conserves de ce fruit constituaient de loin la part la plus importante des exportations de cet Etat.

Exportation d'ananas en conserves (en tonnes) et (valeur en livres)

Années	Angleterre	Canada	Nouvelle-Zélande	Divers	TOTAL	VALEUR EN £
1932-33	968,776	323,526	—	10,755	1.303,057	54.140
1933-34	1.153,419	626,954	0,277	8,341	1.788,991	72.800
1934-35	719,556	971,668	30,108	8,531	1.729,863	69.282
1935-36	460,666	169,301	64,337	91,367	785,671	31.619
1936-37	339,928	374,800	79,649	64,381	858,758	38.454
1937-38	525,723	465,843	55,188	33,284	1.080,038	50.207
1938-39	1.131,940	290,912	22,924	47,146	1.492,922	69.039
1939-40	1.508,790	648,618	15,510	38,405	2.211,323	111.957

Outre les jus et conserves d'ananas, les seules conserves de fruits de quelque importance exportées, sont les salades de fruits tropicaux (exportées vers la Nouvelle-Zélande), composées

principalement d'ananas, et dont le commerce s'est développé en Australie même.

Avant guerre, les principaux pays destinataires de conserves

d'ananas étaient l'Angleterre pour 53,4 % de l'exportation totale, le Canada 38,2 % et la Nouvelle-Zélande 4,3 %. Ces importations étaient favorisées par l'application d'un tarif préférentiel dont jouissaient les ananas en provenance de l'Empire; la taxe était de 10 % ad valorem avant les accords d'Ottawa en 1932 puis de 15 % après pour ceux en provenance de l'Étranger.

Ces tarifs furent modifiés après l'accord entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en Janvier 1939. Le tarif étant modifié, les importations d'ananas en provenance de l'étranger devaient payer en Angleterre 5 sh. par 50,800 kgs, à l'exclusion des droits sur la teneur en sucre. Cet accord était une concession vis à vis des produits des Hawaï qui prévalaient avant guerre sur le marché.

Avant guerre, le commerce d'exportation des ananas du Queensland, dépendait largement du tarif préférentiel accordé

à ce fruit en Angleterre et au Canada. Pour l'avenir, on peut dire qu'en se basant sur ce qui était avant guerre, et en tenant compte de l'élévation des coûts de production survenus, il est probable que le commerce d'exportation dépendra pour une large part de la continuation des tarifs préférentiels vers le Royaume-Uni et le Canada. Les producteurs espèrent qu'ils seront maintenus et des efforts sont faits dans ce sens. Il y a tout lieu de penser que l'industrie de l'ananas au Queensland pourra se développer à un stade qui lui permettra de fournir tout l'Empire britannique en ananas de qualité supérieure, dont la demande est estimée à 500.000 caisses annuelles, à l'exclusion de la consommation australienne. Si au contraire, les tarifs préférentiels ne sont pas maintenus, il ne sera plus question d'extension de cette industrie, mais de rétrogradation qui ruinera les producteurs.

VUE D'ENSEMBLE SUR LES PLANTATIONS D'AGRUMES AU MAROC

C'est grâce à l'important travail publié par les services de l'horticulture du Maroc, publié dans « Le Maroc Horticole » et « Les Agrumes au Maroc » qu'il est possible d'avoir une vue d'ensemble de la situation de l'agrumiculture marocaine.

Les Plantations d'Agrumes commencèrent vers 1920. En 1944, elles atteignaient 3.502.725 arbres plantés se décomposant comme suit :

Plantations indigènes : 848.332 arbres, représentant
170.766 arbres en rapport
677.566 non en rapport.

Plantations européennes : 2.654.393 arbres, représentant
10.431 arbres jeunes et
2.643.962 arbres en production.

La répartition des surfaces plantées par différentes régions est la suivante :

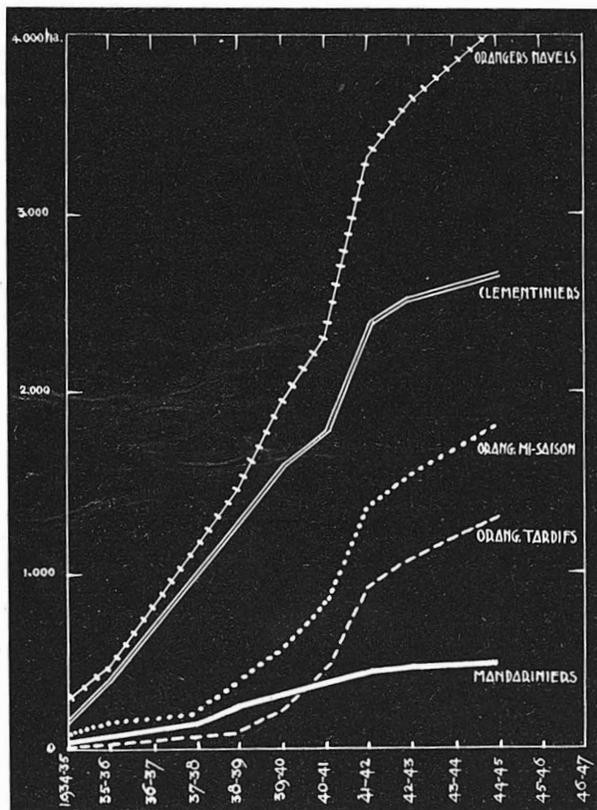
Région de Rabat	5.800 ha
» Meknès	1.500 ha
» Casablanca	1.200 ha
» Oujda	1.100 ha
» Marrakech	900 ha
» Fès	500 ha
» d'Agadir	500 ha

En fin 1945, il fallait compter « grosso modo » 15.500 Ha dont 3.500 de cultures indigènes.

Le graphique ci-contre montre la répartition par espèces et variétés jusqu'en 1944-45. Ce graphique indique que les planteurs se sont orientés vers la production des fruits précoces, puisque 2/3 des surfaces sont consacrées à la culture des Navels, Clémentines et mandarines. Cette orientation est logique par suite de la concurrence à laquelle se livrent les régions productrices du Bassin Méditerranéen.

Pendant les années de guerre, les exportations ont été nulles ou presque, mais la totalité de la production a été absorbée par

le marché local, et il est à noter que dans l'avenir, l'accroissement de la population indigène, d'une part, l'amélioration du standard



Progression des plantations d'agrumes au Maroc de 1934 à 1945, d'après le « Maroc horticole » (Service de l'horticulture de Rabat).